

Fiches forestières



Des protecteurs individuels rigides et souples sont disponibles au Québec.

Informez-vous auprès de votre conseiller forestier ou de l'Agence de mise en valeur pour les coordonnées des distributeurs.



Gaine souple de 1,5 m (4,9 pi) de hauteur

Photo : AMFE

Protecteurs pour jeunes feuillus

La forêt de l'Estrie se caractérise par une dominance des essences feuillues puisque les conditions climatiques et pédologiques sont favorables à leur croissance. L'introduction de feuillus nobles sur les terres agricoles abandonnées et dans les peuplements dégradés s'inscrit donc dans la dynamique naturelle et permet la valorisation de parcelles forestières.

Toutefois, la réussite d'une plantation feuillue exige une grande implication du propriétaire tant au moment de l'implantation des arbres que lors des années subséquentes pour les soins culturaux. La plantation feuillue requiert un site de qualité, une préparation de terrain adéquate, un entretien approprié pour lutter contre la compétition et également une protection des plants pour contrer les dommages causés par le cerf de Virginie, le lièvre et le campagnol.

Protecteurs individuels

Pour protéger les plants, il existe différents moyens tels que l'installation d'une clôture autour de la plantation, l'application de répulsif ou la pose de protecteurs individuels. La présente fiche décrit sommairement quelques modèles de protecteurs individuels particulièrement efficaces contre le broutage du cerf de Virginie, mais également pour protéger le tronc des rongeurs.

Gaine rigide

La gaine rigide en plastique protège le plant et lui permet de croître dans un microclimat (effet de serre) qui accélère sa croissance en hauteur, au dépend cependant du diamètre. Cet état peut nécessiter le tuteurage du plant lors du retrait du protecteur. La dimension des mailles assure une bonne aération en toute saison et protège les jeunes plants exposés aux forts vents. L'installation est facile et nécessite l'emploi de deux piquets et ne requiert aucune attache. La gaine rigide est réutilisable et présente également une bonne résistance aux déchirures.



Gaine rigide de 1,8 m (5,9 pi) de hauteur

Photo : AMFE

Gaine souple

Certains modèles de protecteurs consistent en une gaine souple de tissu. Tout comme pour la gaine rigide, l'effet de serre à l'intérieur accélère la croissance du plant en hauteur au dépend du diamètre. Lors du retrait du protecteur, l'arbre peut donc nécessiter un tuteurage. La dimension des mailles permet une bonne aération en toute saison et est également efficace pour contrer les effets du vent. Ce type de gaine possède un dispositif d'ancrage particulier qui requiert l'utilisation d'un seul piquet. Ce dispositif est composé d'anneaux munis de crochets. Le protecteur peut être réutilisé et se plie aisément, facilitant ainsi son transport et son entreposage.



Anneau

Photo : AMFE

Gaine « K »

Ce protecteur est une conception d'un propriétaire forestier estrien, M. Peter M. Kilburn. Il n'est pas offert sur le marché mais sa fabrication est des plus simples.

M. Kilburn s'active depuis le début des années 2000 à introduire des essences feuillues sur sa propriété. Il a planté, à ce jour, près de 6 000 feuillus de vingt espèces indigènes dans des trouées en forêt naturelle et également sur d'anciennes terres agricoles abandonnées.

Le protecteur « K » se fabrique avec une clôture de plastique conçue pour la construction. Cette clôture s'apparente à la clôture à neige de plastique mais est plus rigide. Elle est disponible en rouleau de différentes hauteurs (3 pi, 4 pi, 5 pi et 6 pi). Pour réaliser le protecteur, il suffit de la découper à l'aide de cisailles selon la circonférence visée. M. Kilburn privilégie une circonférence de 0,8 m (33 po) permettant de former un protecteur de 25 cm de diamètre. Un rouleau de 15 m (50 pi) produit donc 18 protecteurs. Il serait également possible de viser une circonférence de 0,6 m (25 po), ce qui en fournirait 25 pour le même rouleau.

La grande dimension des mailles n'engendre aucun effet de serre comparativement aux protecteurs précédents. Les branches latérales peuvent également traverser celles-ci, mais ce qui importe est de protéger la tête de l'arbre. Le matériel étant suffisamment rigide, l'installation ne nécessite qu'un seul piquet et aucune attache n'est en cause pour le fixer au support. Il suffit d'enfiler quelques mailles du protecteur à travers le piquet. Pour fermer le protecteur, il est proposé d'utiliser des attaches plastifiées, d'enfiler un bout de bois entre quelques mailles ou d'utiliser une petite broche. Ce type de protecteur est facile à manipuler et est réutilisable.



Le protecteur « K » se décline en quelques variantes :

« K1 » : Le modèle « K1 » a une hauteur de 1,5 m (5 pi). Il protège l'arbre contre les cerfs de Virginie et les lièvres. Toutefois, la dimension des mailles permet au campagnol d'atteindre le tronc pour ronger l'écorce. Ce modèle peut être utilisé en forêt où le campagnol n'est pas un problème. En friche herbacée, son installation est possible à condition de tondre régulièrement la parcelle pour éviter de créer un habitat propice aux petits rongeurs.

« K2 » : Le modèle « K2 » est composé de deux sections. Une section de clôture d'une hauteur de 0,9 m (3 pi) et une seconde section qui est constituée d'une gaine rigide coupée à 0,6 m (2 pi), résultant à une hauteur totale 1,5 m (5 pi). La gaine rigide étant placée au pied de l'arbre, elle protège le tronc contre les rongeurs. Ce modèle est à privilégier en friche herbacée.

« K3 » : Le modèle « K3 » a une hauteur de 0,9 m (3 pi) et il est monté progressivement sur le piquet, au fur et à mesure de la croissance de l'arbre afin de protéger la tête du feuillu contre les cerfs de Virginie et les lièvres. Ce modèle est utilisé aux endroits où les rongeurs ne sont pas problématiques, comme en forêt.

Les piquets utilisés doivent idéalement être en bois franc et effilés à une extrémité. Ils sont d'une hauteur minimale de 2 m (6 pi) et d'une épaisseur de 2,5 cm (1 po).

Suivi

L'expérience démontre qu'il s'avère nécessaire de procéder à un suivi pour vérifier l'état des piquets. Étant soumis aux intempéries, ceux-ci peuvent casser. L'action du gel et du dégel peut également extirper quelque peu les piquets du sol, affectant ainsi leur solidité et leur verticalité. Le passage d'animaux qui heurte les piquets peut aussi entraîner des bris. Il faut donc les remplacer ou les repositionner adéquatement le cas échéant. Un suivi au printemps et à l'automne est recommandé.

Les protecteurs sont généralement retirés lorsque la tête des arbres dépasse ces derniers.

La réussite d'une plantation de feuillus nobles exige un investissement important de la part du propriétaire en termes monétaire, de temps et d'énergie. Aussi, il est préférable de reboiser un nombre limité de plants et de les entretenir rigoureusement.



K1

Photo : AMFE



K2

Photo : AMFE

« Résistez à la tentation de reboiser plus de feuillus nobles que vous êtes en mesure d'entretenir et vous réussirez votre plantation » P. M. Kilburn

Pour contacter M. Kilburn :
kilmo57@yahoo.com

Références :
Protecteurs pour jeunes feuillus –
Les expériences d'un producteur.
Peter M. Kilburn, www.afce.qc.ca
ou www.agenceestrie.qc.ca

Plantation de feuillus nobles : trousse
d'information. Agence forestière de
la Montérégie, www.afm.qc.ca